



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Fonds régions et ruralité : la MRC de Memphrémagog lance un appel de projets

Magog, le 22 juin 2021 – La MRC de Memphrémagog lance un second appel de projets pour l'année 2021 dans le cadre de sa *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*. Ce programme est rendu disponible grâce au Fonds régions et ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

La *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* a pour objectif principal de soutenir des projets locaux et régionaux qui démontrent une prise en charge des communautés par elles-mêmes. Elle est destinée autant aux municipalités qu'aux organismes à but non lucratif et aux coopératives, à l'exception des coops financières.

Pour cet appel de projets, la MRC de Memphrémagog dispose d'une enveloppe totale de 611 925 \$, qui sera versée sous forme de subventions. Les projets financés devront être cohérents avec la vision stratégique de développement de la MRC et ses priorités annuelles d'intervention.

« Il y a assurément un fort potentiel pour des projets de développement dans la région, mentionne M. Vincent Gérin, maire d'Ayer's Cliff et président du comité Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC. La situation sanitaire s'améliore et tout est prêt pour une relance : des projets qui ont été mis de côté temporairement pourraient maintenant voir le jour et les promoteurs sont invités à nous les soumettre. Les projets visant à améliorer les milieux de vie plus ruraux du territoire sont toujours privilégiés avec cette *Politique*. Promoteurs et municipalités sont ainsi invités à travailler en concertation pour présenter des dossiers structurants. »

Le volet *environnement*, lancé lors du dernier appel de projets, est également disponible. La somme de 50 000 \$ est donc à la disposition de promoteurs qui veulent développer des projets portant sur des thématiques telles que la protection de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, la protection de la biodiversité et du patrimoine naturel, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

Les promoteurs intéressés ont jusqu'au 17 septembre 2021 à minuit pour présenter leur demande d'aide financière à la MRC.

Les critères de sélection de projets, ainsi que les orientations du programme, sont contenus dans le document intitulé *Fonds régions et ruralité – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* disponible sur le site de la MRC, dans la section [Programmes et services / Fonds régions et ruralité](#). On y retrouve également le formulaire de demande de financement.

- 30 -

Source :

Mme Louise Champoux
Coordonnatrice aux communications
MRC de Memphrémagog
l.champoux@mrcmemphremagog.com

Pour information :

M. Vincent Gérin
Président
Comité fonds régions et ruralité
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 838-5006

Mme Marie-Christine Perron-Marier
Agente de développement territorial
MRC de Memphrémagog
mc.perron@mrcmemphremagog.com